

CASALONGA & JOSSE,

pionnier et référence pour la création de valeur en propriété industrielle

Accompagner les clients dans la création et le développement de valeur par l'obtention de droits de propriété industrielle dans le monde, conseiller la meilleure stratégie de dépôts de brevets, marques, noms de domaine et modèles, valoriser et auditer ces droits, les défendre en France et à l'étranger **CASALONGA & JOSSE est aujourd'hui l'un des plus importants cabinets français de propriété industrielle**

PARU DANS
L'USINENOUVELLE
septembre 2008



De gauche à droite : Emmanuelle Limouzy, CPI responsable du service marques - Francis Zapalowicz, associé - Olivier Delprat, associé - Axel Casalonga, directeur associé.

100 oppositions devant l'OEB par an avec procédure orale. CASALONGA & JOSSE est le cabinet français qui a déposé le plus grand nombre de marques communautaires depuis l'ouverture de l'OHMI.

LE CHOIX DU RAPPROCHEMENT AVEC LES AVOCATS

CASALONGA & JOSSE a décidé de collaborer avec l'équipe d'avocats de CASALONGA AVOCATS. Cette étroite collaboration permet de former des équipes alliant la connaissance technique à la connaissance juridique :

- une équipe soudée de CPI et d'avocats assure une meilleure défense dans les contentieux brevets,
- un travail en binôme CPI - avocat sur tous contrats relatifs aux brevets ou savoir faire garantit une meilleure rédaction et négociation,
- une équipe formée de CPI et d'avocats est nécessaire pour tout travail d'audit ou de valorisation de portefeuille de brevets.

UN SERVICE PERSONNALISÉ ET DES PROFESSIONNELS COMPÉTENTS

Chaque client dispose d'un interlocuteur CPI en brevets, selon le domaine d'activité, et d'un interlocuteur CPI marques/modèles.

Le CPI en charge du portefeuille est secondé par de solides services administratifs spécialisés par type d'activité : brevets européens à Munich et à Paris, marques communautaires à Alicante et à Paris, modèles communautaires à Alicante et à Paris, brevets étrangers, marques étrangères, brevets français, marques françaises, noms de domaine, annuités, inscriptions. Plus de 100 professionnels et administratifs dédiés à la propriété industrielle, sur quatre sites : Paris, Munich, Alicante et Grenoble.

BUREAU CASALONGA & JOSSE

Paris - Munich - Alicante - Grenoble

CONTACT

BUREAU CASALONGA & JOSSE

8 avenue Percier - 75008 PARIS

Tel : 01 45 61 94 64 - Fax 01 45 63 94 21

Web : www.casalonga.com

E-mail : paris@casalonga.com

TOUJOURS TOURNÉ VERS L'AVENIR ET LE PROGRÈS

Depuis sa création en 1867, CASALONGA & JOSSE s'est toujours tourné vers l'avenir, à la recherche de l'excellence et du progrès pour ses clients. Cet enthousiasme pour la nouveauté lui a fait croire, avant tous, et avec succès, au brevet européen et à la marque communautaire. Alors que nombreux en France étaient les professionnels qui ne croyaient pas au développement ni du brevet européen ni de la marque communautaire, CASALONGA & JOSSE ouvrait des bureaux, en 1978 à Munich, pour l'ouverture de l'OEB, l'Office Européen des Brevets et en 1996, à Alicante, pour l'ouverture de l'OHMI, l'Office des marques et des modèles communautaires.

Une implantation près de ces Offices, avec des équipes spécialisées, ayant une excellente connaissance de la procédure assure à ses clients des chances de succès élevées dans les oppositions et procédures orales. Ainsi, CASALONGA & JOSSE traite plus de